

REPORT D'UNE ECHEANCE
DE PAIEMENT D'ANNUITE

MEUBLATEX INDUSTRIES

Siège social : Route de Tunis-4011 Hammam Sousse-

La société Meublalex Industries informe les détenteurs d'obligations émises dans le cadre de l'emprunt obligataire « Meublalex Industries 2010 » visé par le CMF en date du 02/04/2010 sous le n°10-694, **du report au 04/05/2017 du paiement de la dernière échéance de l'emprunt** initialement prévue pour le 26/04/2017.

Les montants non payés à l'échéance du 26/04/2017, donneront lieu à un règlement d'intérêts au taux d'émission de l'emprunt, soit 5,4%.